



TRIGONE
CONSEILLERS EN AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE

SENSIBILISATION CHLORE

4,92 /5 (31 avis)
0 % d'abandon



Nombre de participants maximum : 12



Horaires de la formation :
8 h 00 à 10 h 00 (nous consulter pour d'autres horaires)



Durée : 2 heures



Public visé : Toute personne ayant à circuler dans un lieu stockant ou utilisant du chlore



Prérequis à la formation : aucun



Inter en présentiel :
265 € HT par session de formation
Intra en présentiel :
530 € HT par session de formation

VOTRE FORMATEUR

LOÏC **PARDO**

Diplômé en gestion forestière et en santé et sécurité, Loïc est un formateur dynamique qui sait se montrer disponible auprès des participants.

Son autonomie et sa réactivité lui permettent de répondre rapidement et efficacement aux problématiques rencontrées.

Son expérience et son aptitude en tant que formateur l'amènent à interagir avec différents publics.

Il anime la formation Chlore depuis plusieurs années.

OBJECTIF

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure d'expliquer le risque chlore, de décrire les actions à prendre en cas d'alerte chlore, et d'identifier les moyens de protection contre le chlore.

A LA FIN DE LA FORMATION, LE PARTICIPANT SERA EN MESURE DE :

- d'expliquer le risque chlore ;
- de décrire les actions à prendre en cas d'alerte chlore ;
- d'identifier les moyens de protection contre le chlore.



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

1. Expliquer le risque chlore
 - a) Le chlore : rôle et caractéristiques
 - b) Que faire en cas d'intoxication ?
 - c) Les actions du chlore sur l'organisme
2. Décrire les actions à prendre en cas d'alerte chlore
 - a) Et en cas de fuite ?
3. Identifier les moyens de protection contre le chlore.
 - a) Equipements de protection

MOYENS TECHNIQUES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- La formation aura lieu en salle avec un formateur.
- Un document papier de la présentation PowerPoint sera remis à l'ensemble des participants.
- La formation fait appel à plusieurs techniques pédagogiques :
 - exposé avec questions-réponses,
 - exercices oraux,
 - partage d'expérience.

MODALITÉS DE VALIDATION/SANCTION

- Une fiche de présence signée par les participants chaque demi-journée de présence.
- Une évaluation qualitative de la formation à chaud.
- Une évaluation sommative écrite passée à la fin de la formation.
- Une évaluation à froid de la formation.
- Une attestation individuelle de formation pour chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Suite à votre pré-inscription à la formation, puis à l'acceptation conjointe par contractualisation, il existe un délai moyen de mise en œuvre de 15 jours.



Nous nous sommes engagés dans une démarche d'amélioration de notre accessibilité afin de permettre des conditions d'apprentissages équitables pour tous les participants.

Merci de nous contacter 30 jours avant le début de la formation afin d'organiser au mieux la prestation.

Coordonnées du référent handicap

Sandra Duc
04.79.59.86.13.

sduc@groupetrigone.com

NOUS CONTACTER



38 rue Antoine de Saint-Exupéry
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
Tél. : +33 (0)4 79 59 86 13

